

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



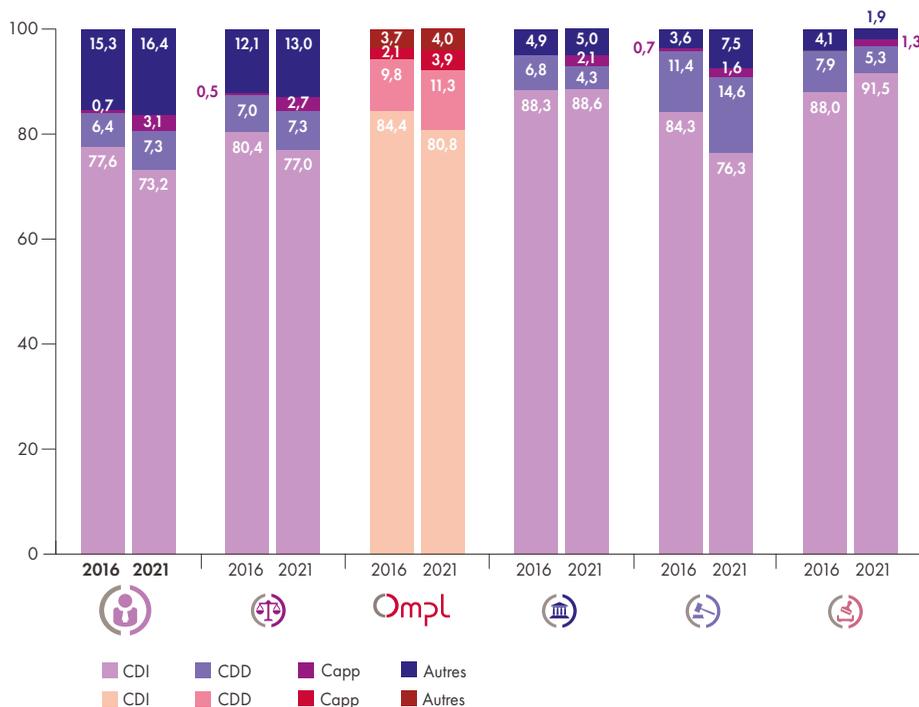
FAIBLE PROPORTION DE CDI

- Au sein de la branche :
- la part de salariés en CDI (73,2 %), est faible par rapport à celle de l'ensemble du champ privé de l'économie nationale hors intérim (87,4 % en 2021 selon l'INSEE). En outre, elle est inférieure à la moyenne du secteur (77 %) ;
- les contrats « autres » (16,4 % des salariés - stages rémunérés, contrats de professionnalisation, etc.) sont plus fortement mobilisés que les CDD (7,3 %) et les contrats d'apprentissage (3,1 %).

Par rapport à 2016, la part des contrats d'apprentissage a varié de + 2,4 points. En revanche, la proportion des CDD (+ 0,9 point) et des contrats « autres » (+ 1,1 point) a eu tendance à stagner alors que celle des CDI (- 4,4 points) s'est repliée.

- Au niveau du secteur, les ordres de grandeurs et le sens des variations sont similaires :
- progression des contrats d'apprentissage (+ 2,2 points) ;
- stagnation des CDD (+ 0,3 point) et des contrats « autres » (+ 0,9 point) ;
- tendance à la baisse des CDI (- 3,4 points).

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



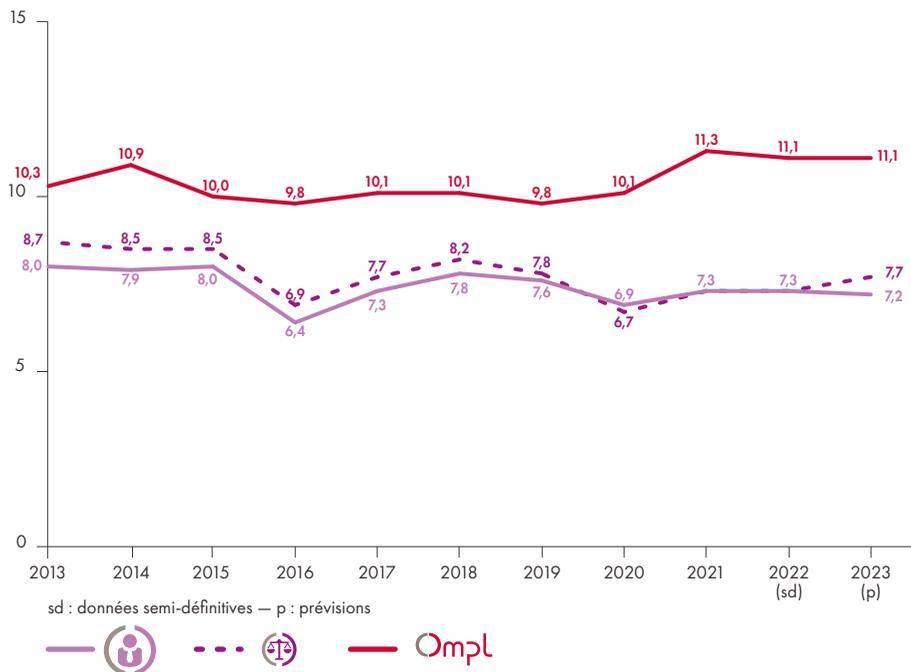
Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



STABILITÉ DE LA PROPORTION DE CDD

- Par rapport à 2013, les données observées montrent que le taux de CDD reste relativement stable jusqu'en 2021 (- 0,7 point).
- Les prévisions pour les années 2022 à 2023 anticipent le maintien de cette tendance.
- Sur l'ensemble de la période (2013 à 2023), la proportion de CDD de la branche diminue moins fortement (- 0,8 point) que celle du secteur (- 1 point)

Évolution du taux de CDD annuel (%)



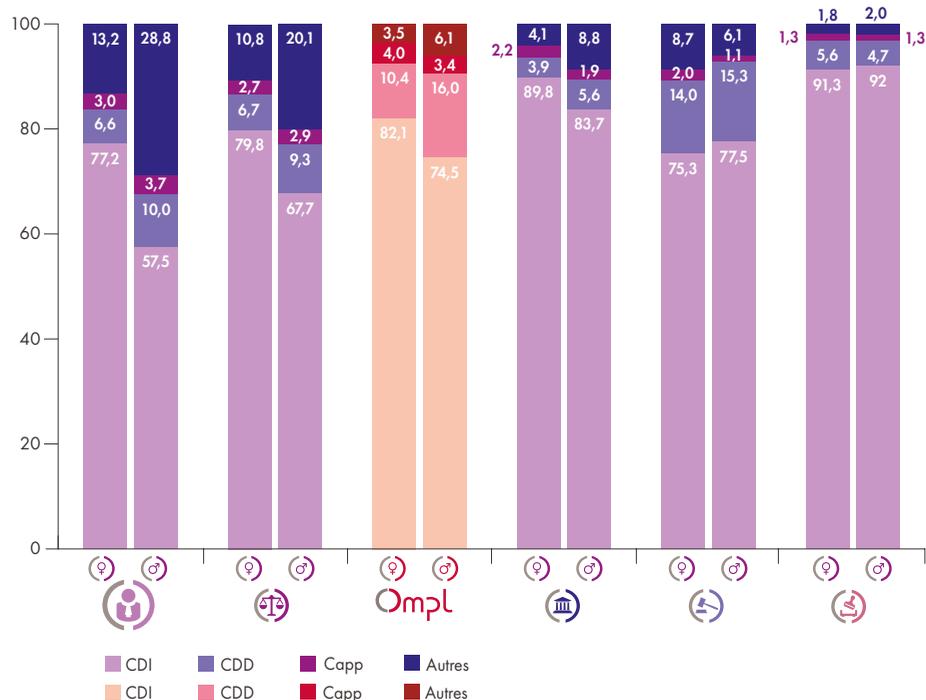
Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



CDI PLUS FRÉQUENT POUR LES FEMMES

- Au niveau de la branche, relativement à la répartition des types de contrats observée, la part des CDI est beaucoup plus importante pour les femmes. Elle atteint 77,2 % contre 57,5 % seulement pour les hommes, soit un différentiel de + 19,7 points pour les femmes.
 - Au niveau du secteur, la fréquence des CDI est légèrement plus marquée pour l'ensemble des femmes. Elles sont 79,8 % à travailler dans le cadre de ce type de contrat.
- Le différentiel entre les genres est beaucoup moins important que celui de la branche : la proportion est supérieure de + 12,1 points chez les femmes.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



MOINS DE SALARIÉS EN CDI

- Par rapport à 2016, la part de salariés en CDI, au sein de la branche, tend à reculer chez les femmes comme chez les hommes (– 4,2 et – 2,7 points respectivement). Le sens de ces évolutions est similaire à celui du secteur où des variations de – 3,2 et – 3 points sont observés.
- Le taux de CDD de la branche s'accroît chez les femmes (+ 0,7 point) comme chez les hommes (+ 1 point), à l'image de ce qui est constaté pour le secteur (+ 0,3 et + 0,2 point respectivement).



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

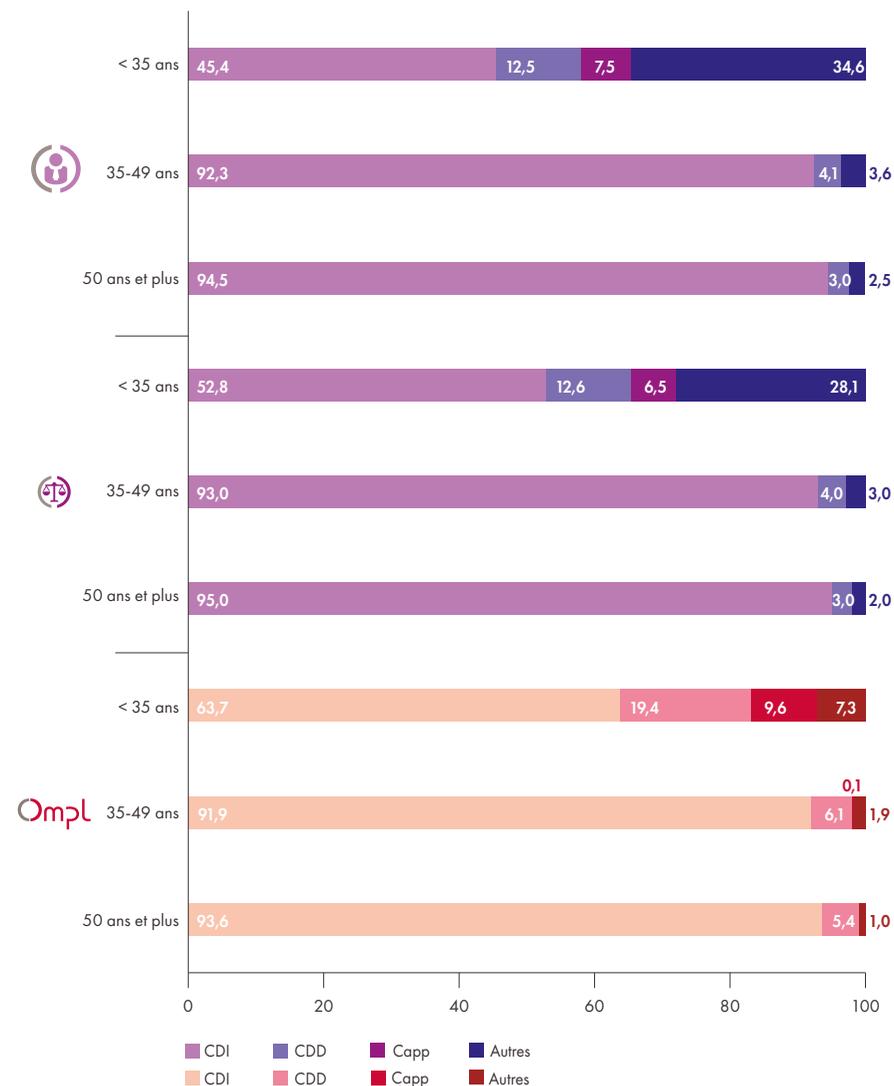
- Dans la branche, les salariés de moins de 35 ans travaillent trois fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que leurs homologues de la tranche d'âge intermédiaire (12,5 % contre 4,1 %).
- Au niveau du secteur, le différentiel entre ces classes d'âge est un peu plus marqué : 12,6 % des salariés de moins de 35 ans sont embauchés en CDD contre 4 % pour ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

Évolution de la répartition des salariés par type de contrat de travail et genre (2016-2021, en points)

	Branche (Personne)		Secteur (Justice)		Ompl	
	♀	♂	♀	♂	♀	♂
CDI	↓ – 4,2	↓ – 2,7	↓ – 3,2	↓ – 3,0	↓ – 3,4	↓ – 3,6
CDD	↑ + 0,7	↑ + 1,0	↑ + 0,3	↑ + 0,2	↑ + 1,3	↑ + 2,1
Capp	↑ + 2,5	↑ + 2,7	↑ + 2,3	↑ + 2,3	↑ + 2,0	↑ + 1,5
Autres	↑ + 1,0	↓ – 1,0	↑ + 0,6	↑ + 0,5	↑ + 0,1	↔ 0,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et tranche d'âge (%)



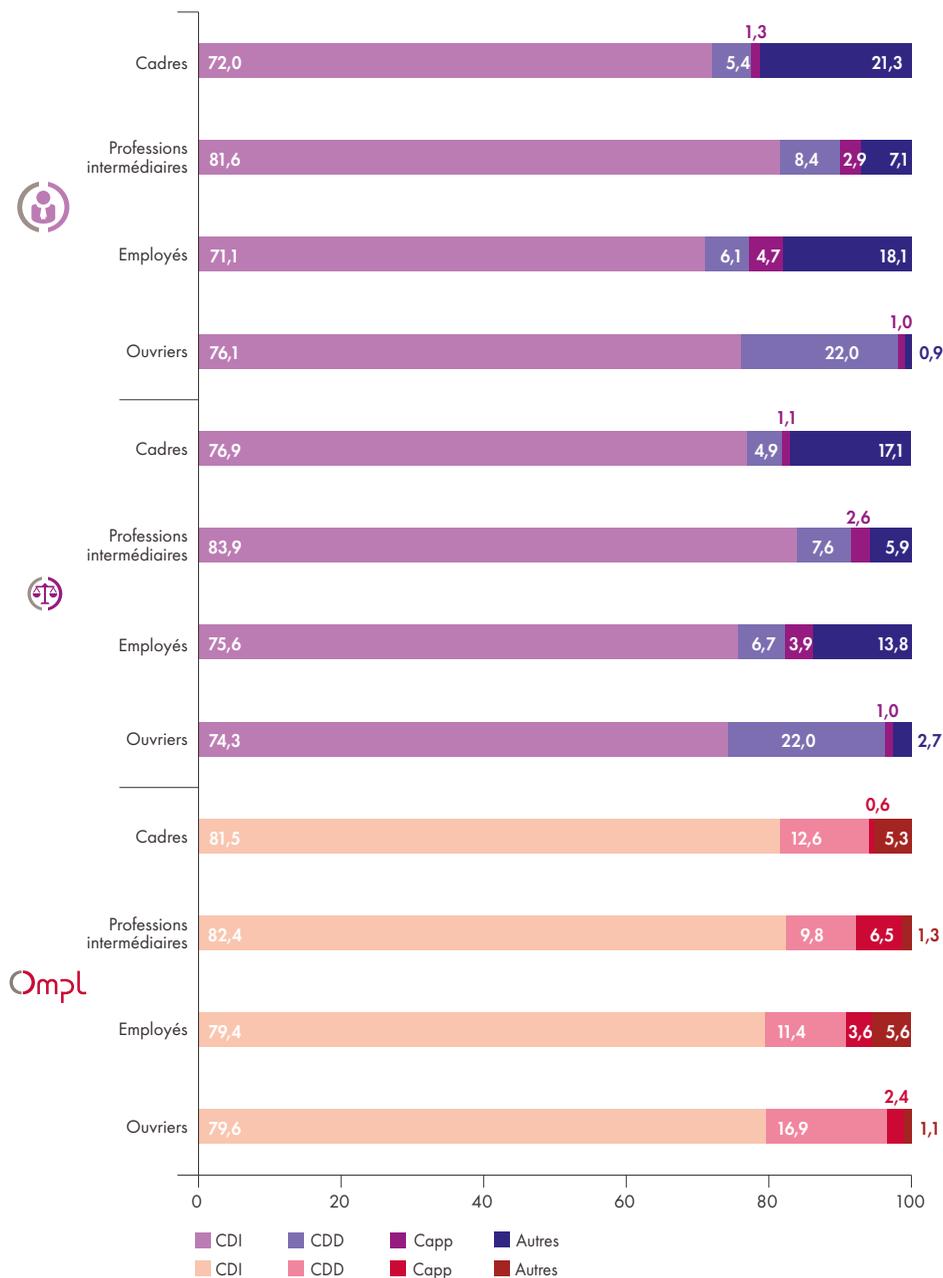
Source : Insee, DSN, 2021.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Au niveau de la branche, le recrutement en CDD est principalement mobilisé pour les ouvriers (22 %). Pour les autres catégories sociales, il est beaucoup moins privilégié, notamment pour les cadres (5,4 %) et les employés (6,1 %), plus souvent en contrat « autres » (21,3 % et 18,1 % respectivement).
- De même, au sein du secteur, les ouvriers présentent la part la plus importante de CDD (22 %). Les salariés travaillant le plus souvent en CDI font partie, comme pour la branche, des professions intermédiaires (83,9 %). En retour, les ouvriers sont moins fréquemment recrutés en CDI (74,3 %).

Répartition des salariés par type de contrat de travail et catégorie sociale (%)



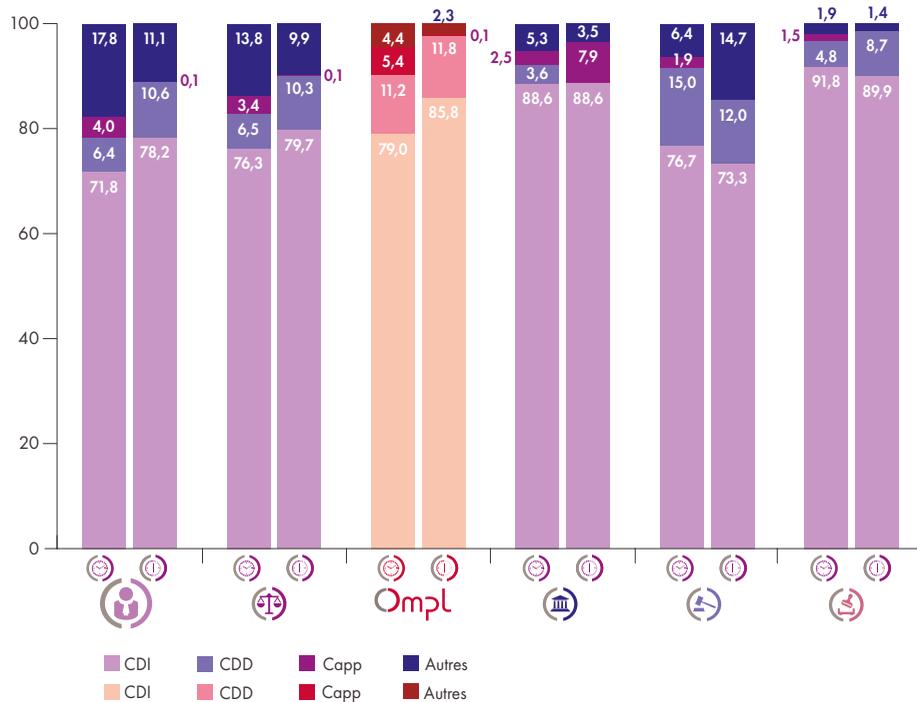
Source : Insee, DSN, 2021.



TEMPS COMPLETS MOINS SOUVENT EN CDI

- Dans la branche, la fréquence des CDI est beaucoup moins importante pour les salariés travaillant à temps complet. Ils sont 71,8 % à bénéficier de ce type de contrat, contre 78,2 % des salariés travaillant à temps partiel, soit un écart de 6,4 points.
- Au niveau du secteur, la fréquence des CDI est plus marquée pour les salariés travaillant à temps complet. Elle atteint 76,3 % contre 79,7 % pour ceux à temps partiel. Le différentiel entre les deux proportions (3,4 points) est proche de celui de la branche.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et temps de travail (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

En 2021, la part de CDD au sein de la branche varie nettement d'une région à l'autre. Elle est maximale pour la Corse (14,1 %) et atteint un minimum pour le Grand Est (5,8 %). Par rapport à 2016, les variations les plus importantes de la proportion de salariés de la branche travaillant dans le cadre d'un CDD sont observées pour :

- l'Occitanie, avec une progression de + 2,9 points ;
- les Hauts-de-France, caractérisés par une faible évolution de + 2,5 points.

Taux de CDD par région (%)

Régions	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Auvergne-Rhône-Alpes	5,7	6,4	6,3	7,1	9,8	11,1
Bourgogne-Franche-Comté	5,5	6,3	6,1	9,7	8,5	11,0
Bretagne	6,3	6,2	5,7	6,1	11,1	13,2
Centre-Val de Loire	5,5	6,0	6,5	5,6	5,7	9,9
Corse	ND	14,1	ND	8,5	5,3	13,7
DOM regroupés	ND	7,6	2,4	6,3	10,1	13,4
Grand Est	4,6	5,8	5,7	6,3	8,6	10,6
Hauts-de-France	5,2	7,7	6,2	7,7	8,9	10,9
Île-de-France	7,3	7,7	7,7	7,5	10,1	11,1
Normandie	5,8	8,0	6,7	7,6	9,6	10,7
Nouvelle-Aquitaine	6,7	7,2	7,4	7,0	10,0	11,4
Occitanie	5,6	8,5	5,9	7,8	10,4	11,6
Pays de la Loire	6,3	8,0	5,8	7,6	10,7	13,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,1	6,0	5,7	5,9	9,0	11,1
Ensemble	6,4	7,3	7,0	7,3	9,8	11,3

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.